



Charte d'utilisation de l'espace des identitovigilants de Nouvelle-Aquitaine

Cet espace de discussion public est destiné à favoriser les échanges dans le domaine de l'identitovigilance entre les acteurs de santé néo-aquitains, quelle que soit leur modalité d'exercice : privé ou public, champ sanitaire ou médico-social. Il est modéré par les référents régionaux en identitovigilance de Nouvelle-Aquitaine. L'espace est également accessible aux usagers de la santé et aux acteurs professionnels des autres régions.

Son utilisation est subordonnée à l'adhésion sans réserve à la charte ci-dessous.

En acceptant ces règles, vous vous engagez à n'écrire aucun message à caractère obscène, vulgaire, discriminatoire, menaçant, diffamatoire, injurieux, portant atteinte au droit de la personnalité (droit au respect de la vie privée, droit à l'image, droit au secret professionnel), à la sécurité des personnes et des biens et au code de la propriété intellectuelle (piratage et intrusion dans les systèmes informatiques et de télécommunications) ou contraire aux lois et règlements en vigueur.

Conditions d'accès et d'inscription

L'accès aux différentes fonctionnalités de l'espace est réservé aux utilisateurs préalablement inscrits.

L'inscription se fait en accédant directement à l'adresse du site <https://forum.identito-na.fr/>. À cette occasion, chaque participant est invité à préciser son « profil » en renseignant un certain nombre de champs obligatoires permettant de s'identifier et de préciser à quel titre il s'inscrit (fonction exercée, structure(s) d'appartenance...). Il n'est pas accepté les identifications anonymes ou au nom d'une personne morale.

Les informations personnelles, telles que l'adresse mail (obligatoire) ou la date de naissance (facultative), ne sont pas rendues publiques.

Sujets abordés

L'espace est dédié à l'échange de tout type de message en rapport avec l'identification numérique des usagers et la gestion des risques dans ce domaine, comme une interrogation ou une information à partager avec le reste de la communauté.

Il contient différents *forums* thématiques qui permettent de classer les sujets abordés et donc de retrouver plus facilement ceux que l'on recherche. Par exemple : *identitovigilance primaire, gestion des risques, usagers...* La liste des forums est susceptible d'évoluer en fonction des besoins.

Par défaut, tout message posté sur un forum est visible par l'ensemble des utilisateurs inscrits. Si on ne souhaite pas que l'information soit accessible à tous, il est possible d'adresser un *message privé* à un ou plusieurs utilisateurs nommément désignés (ou à un groupe d'utilisateurs si cette fonction est disponible).

Notifications

Par défaut, l'espace n'adresse aucune notification pour alerter les utilisateurs enregistrés de la parution d'un nouveau message posté dans un forum. Pour modifier ce comportement, chaque utilisateur doit indiquer expressément qu'il souhaite surveiller l'activité de tout ou partie des forums. L'ajout d'un nouveau message posté dans un forum surveillé déclenche alors une notification adressée à l'adresse mail fournie lors de l'inscription. Aucune nouvelle notification ne sera cependant adressée pour le même forum tant que l'utilisateur ne se sera pas connecté à l'espace.

Modération du forum

L'espace est modéré par les référents régionaux en identitovigilance de Nouvelle-Aquitaine, membres de la *cellule régionale d'identitovigilance* (CRIV). Ils sont chargés de vérifier, *a posteriori*, le respect de la charte et peuvent intervenir pour :

- valider chaque inscription et l'associer à un groupe d'utilisateurs (pour distinguer notamment les acteurs de Nouvelle-Aquitaine et les autres) ;
- regrouper si besoin des messages postés sur un même sujet ;
- demander ou réaliser la suppression de messages inappropriés ;
- exclure provisoirement ou définitivement un utilisateur inscrit, soit parce qu'il poste des sujets qui n'ont rien à voir avec l'objet de cet espace, soit dans le cadre de manquements répétés à l'éthique.

Droits et devoirs des utilisateurs

Les messages sont postés sous la responsabilité de leur auteur. Il est demandé de faire un effort dans la formalisation des messages qui doivent être facilement compréhensibles et éviter les raccourcis d'écriture de type SMS. Les participants sont invités à utiliser la fonction "aperçu" pour se relire et limiter les fautes d'orthographe.

Avant de créer un nouveau sujet dans un forum, il est demandé de vérifier qu'il n'a déjà pas été abordé dans une autre rubrique et, dans le cas contraire, d'utiliser le thème existant pour poursuivre le fil de la discussion (à l'aide du bouton « Répondre »). Les titres des messages doivent être explicites et le contenu rester cohérent avec le sujet annoncé.

Remarques importantes :

- les propos doivent rester cordiaux et respectueux ;
- les messages échangés sur le forum appartiennent à leurs auteurs. Ils n'ont pas à être cités en dehors de cet espace, sauf autorisation expresse de ceux-ci ;
- le forum ne permet d'échanger ni des données couvertes par le secret professionnel ni des données ou documents d'état civil (la CRIV de Nouvelle-Aquitaine dispose d'une adresse de messagerie sécurisée destinée à ce type d'échanges : criv@na.mssante.fr).

Suppression d'un compte

Tout participant est en droit de demander la suppression de son compte. Pour des raisons de cohérence et de conservation de l'historique des échanges, il n'est pas supprimé les messages postés après le départ d'un utilisateur mais ils sont alors attribués à un profil neutre de type « Profil effacé », sans aucune autre information sur l'auteur.

La suppression d'un compte peut également être décidé par un modérateur du forum.

Modification de la charte

Si des modifications ultérieures sont apportées à cette charte, elles seront annoncées à l'avance à tous les membres actifs par les modérateurs ainsi que dans l'espace « Informations générales ».

Mentions légales

Cet espace est destiné à participer aux discussions proposées par les membres du forum. Les données qui y figurent ne peuvent être collectées ou utilisées à d'autres fins.

Il ne fait pas l'objet de référencements par les moteurs de recherche Internet.

Conformément à l'article 36 de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, chaque membre d'un forum dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.